

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION (CLI)
AUPRÈS DU C.N.P.E. DE CATTENOM**

**DU 13 SEPTEMBRE 2018
AU CASINO DE CATTENOM**



Etaients présents :

- Mme Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente de la CLI, Vice-Présidente du Département, Conseillère Départementale du canton de Yutz,
- Mme Pauline LAPOINTE-ZORDAN, Vice-Présidente du Département – canton de Thionville,
- Mme Nicole CORTESE, représentant M. Guy KREMER, Maire de Boust et représentant de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE),
- M. Bernard ZENNER, Représentant de la commune de Cattenom, 1^{er} Adjoint au Maire,
- Dr. Bernard PY, Président de l'Association de Sauvegarde pour la Vallée de la Moselle,
- M. Stéphane VOGEL, Représentant de l'Unité Départementale Moselle FO,
- M. Thierry ROSSO, Directeur du CNPE de Cattenom,
- M. Jean-Cyr DARBY, Chef de mission communication du CNPE de Cattenom,
- Mme Edith BALANDRAS, Mission communication du CNPE de Cattenom,
- M. Laurent WERDENBERG, Directeur Délégué Technique et Environnement du CNPE de Cattenom,
- M. Emmanuel LEMAIRE, Pilote stratégique matériel - EDF,
- M. Pierre BOIS, Chef de la division de Strasbourg de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) (par téléphone),
- M. Guy BLEY, Haut-Commissaire Adjoint à la Protection Nationale (HCPN) du Grand-Duché de Luxembourg,
- Mme Myriam HEIRENDT, Haut-Commissariat à la Protection Nationale (HCPN) du Grand-Duché de Luxembourg,
- M. Roger SPAUTZ, Représentant de Greenpeace Luxembourg,
- M. Stephan SCHMITZ-WENZEL, représentant M. Günther SCHARTZ, Landrat du Landkreis Trier-Saarburg,

Assistaient également :

- M. le Chef d'Escadron Hugo DORLIN, Commandant de compagnie du groupement de gendarmerie départementale de la Moselle, basée à Thionville,
- Mme Anne-Laure MACLOT, Secrétaire de la CLI,

Etaients excusés :

- M. Patrick WEITEN, Président de la CLI, Président du Département, canton de Yutz,
- M. Jean-Marie MIZZON, Sénateur de la Moselle,
- Dr. Khalifé KHALIFE, Conseiller Régional Grand Est,
- Mme Isabelle RAUCH, Députée de la circonscription de Thionville-Est, Conseillère Départementale – canton de Metzervisse,
- M. Pierre ZENNER, Conseiller Départemental du canton de Metzervisse,

- M. Laurent STEICHEN, Vice-Président du Département – canton de Bouzonville,
- Mme Katia MULLER, Conseillère Départementale du canton de Bouzonville,
- M. Olivier RECH, Conseiller Départemental du canton de Thionville,
- Mme Katia GENET-MAINCION, Vice-Présidente de la CCCE, Maire de Berg-sur-Moselle,
- M. Justin CONRADT, représentant de la CCCE, Maire de Breistroff-la-Grande,
- M. Denis BAUR, Vice-Président de la CCCE, Maire de Kanfen
- M. Jean WAGNER, Représentant de la CCCE, Maire de Gavisse,
- Mme Marie-Marthe DUTTA-GUPTA, Représentante de la CCCE, Maire de Fixem,
- M. Gérard GUERDER, Vice-Président de la CCCE, Maire de Rodemack,
- M. Patrick BECKER, Vice-Président de la CA « Portes de France – Thionville » CAPFT, Maire de Kuntzig,
- M. Patrick LUXEMBOUGER, Vice-Président de la CAPFT, Maire de Terville,
- M. Jean KLOP, Vice-Président de la CAPFT, Maire de Manom,
- M. Henri BOGUET, Vice-Président de la CAPFT, Maire de Fontoy,
- M. Marc FERRERO, Assesseur à la CAPFT, Maire d'Havange,
- M. Jean-Luc NIEDERCORN, Représentant de la CC Bouzonvillois Trois Frontières, Maire de Kirschnaumen,
- M. Jean KIEFFER, Représentant de la CC de l'Arc Mosellan, Maire de Kédange-sur-Canner,
- M. Patrice COSTA, Représentant de l'Institut Européen d'Ecologie,
- M. Marcel PHILIPPON, Représentant de la Fédération de la Moselle pour la pêche et la protection du milieu aquatique,
- M. Marc TABOURET, Représentant de la Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie (CLCV) Moselle,
- M. Daniel TROUILLOT, Représentant de l'Unité Départementale Moselle CFE-CGC,
- M. Patrick MANGENOT, Représentant de l'Unité Départementale Moselle CFDT,
- M. Jean-Luc HAGEN, Représentant de l'Unité Départementale Moselle CGT,
- M. Marc HOUPER, Directeur Général des Services du Département de la Moselle,
- M. le Lieutenant-Colonel SMITH, représentant le Colonel VALLIER, Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle,
- Mme Anne RIBAYROL-FLESCHE, Vice-Présidente du Conseil Economique, Social et Environnemental Grand Est,
- M. Serge FEBVRE, Membre titulaire à la CCI de Moselle, Vice-Président « Commerce »
- Mme Marie-Laurence HERFELD, Représentante de la Chambre d'Agriculture de la Moselle,
- Dr Jean-Paul MERLIN, Représentant du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins,
- M. Thierry BONNET, Sous-Préfet de Thionville,
- M. Fabrice LEONI, Directeur des Sécurités, Préfecture de la Moselle,
- Mme Emmanuelle GAY, Déléguée territoriale de l'ASN,
- Mme Lamia HIMER, Déléguée territoriale de l'Agence régionale de la Santé pour la Moselle,
- M. Andreas LUDWIG, Adjoint au Maire de Trèves,
- Mme Daniela SCHLEGEL-FRIEDRICH, Landrätin du Landkreis Merzig-Wadern,
- M. Thomas SEILNER, Agent expert du Ministère de l'environnement et de la protection des consommateurs du Land de Sarre,
- M. Dan BIANCALANA, Représentant du SYVICOL, Echevin de la ville de Dudelange,
- Mme Véronique BIORDI, Bourgmestre de la commune d'Aubange,
- M. Stéphane COOLS, Spécialiste des questions internationales au Ministère de l'Environnement de l'Aménagement du territoire, de la Mobilité et des Transports, des Aéroports et du Bien-être animal de la Wallonie,
- M. Didier OSSEMOND, Président du GIM'Est.



Mme Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente de la CLI de Cattenom, ouvre la séance à 14h19 en accueillant les participants.

Elle rappelle que cette réunion fait suite à la demande exprimée le 19 avril 2018, lors d'une réunion de la CLI, d'apporter des précisions aux dossiers barrés « Creusot-Forge ».

Elle excuse deux membres s'étant annoncés et ne pouvant finalement pas être présents, Mme la Députée Isabelle RAUCH et M. le Sous-Préfet de Thionville. Elle annonce ensuite que M. Pierre BOIS, Chef de la division de Strasbourg de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), interviendra par téléphone, étant resté bloqué sur l'autoroute.

M. Thierry ROSSO, Directeur du CNPE de Cattenom, accueille lui aussi les membres présents et explique que cette réunion répond favorablement à la demande de M. Roger SPAUTZ, représentant Greenpeace Luxembourg, d'approfondir les dossiers de fabrication « Creusot-Forge ». Il présente ses deux collègues experts du sujet : M. Emmanuel LEMAIRE, Pilote stratégique matériel d'EDF qui présentera l'exposé, et M. Laurent WERDENBERG, Directeur Délégué Technique et Environnement du CNPE de Cattenom, qui pourra également répondre aux éventuelles questions.

M. Thierry ROSSO propose un point d'actualité au préalable, en expliquant que la visite décennale de l'unité de production n°2 est en cours, que de nombreux travaux sont d'ores et déjà achevés, et que des tests restent à effectuer sur les installations. Puis, M. Thierry ROSSO fait un point sur les chantiers des Diesels d'Ultime Secours (DUS). En raison de difficultés industrielles, les travaux des DUS ne pourront pas être achevés avant le 31 décembre 2018, comme initialement prévu, sur l'ensemble des CNPE. EDF a établi un nouveau planning qu'elle a soumis à l'ASN dans un courrier envoyé récemment. Les 4 DUS de Cattenom sont concernés par ce retard : 2 seront achevés en 2019 et 2 en 2020.

Mme la Vice-Présidente donne la parole à M. Pierre BOIS, qui présente le travail de l'ASN au regard de la détection d'écarts lors de la fabrication de composants d'équipements sous pression nucléaires dans l'usine Creusot-Forge (voir diaporama correspondant).

A l'issue de la présentation, M. Roger SPAUTZ s'interroge sur le cas sorti du groupe de travail (dossier manquant) de l'unité de production n°4 du CNPE de Cattenom.

M. Pierre BOIS répond que des éléments ont été remis dans l'intervalle et que la Direction des équipements de l'ASN travaille sur le sujet. A l'issue de la réunion, M. Pierre BOIS a souhaité compléter son propos en indiquant que les éléments manquants étaient des informations relatives au lingot, or un même lingot permet de forger plusieurs tubulures. Les éléments manquants ont donc pu être reconstitués à partir des archives relatives aux autres tubulures issues du même lingot. Le dossier en question sera examiné en même temps que l'ensemble des cas relatifs au réacteur n°4, à savoir fin 2018.

M. Emmanuel LEMAIRE présente par la suite le travail réalisé par EDF à ce sujet. Il fait savoir qu'EDF a été surpris par des pratiques jugées non acceptables dans les dossiers de fabrication de pièces forgées, et qu'en conséquence EDF a mis en place une instruction systématique de l'ensemble des pièces, avec un processus très contraignant. Il souhaite par conséquent relater l'instruction, en toute transparence (voir diaporama joint), d'abord du point de vue de la méthode, puis en détaillant les résultats.

Il explique qu'en complément des rapports de fabrication, il existe des dossiers internes du fournisseur, auxquels l'exploitant a eu accès au cours de l'instruction. Il complète la réponse apportée par l'ASN en détaillant la notion de pièces jumelles issues d'un même

lingot, ce qui explique logiquement qu'un dossier interne ait été rattaché à une autre pièce située dans un autre CNPE, et retrouvé en cours d'instruction. Finalement, il affirme que tout a pu être retrouvé, que l'ensemble des dossiers a été traité complètement, et que tout a été transmis en toute transparence à l'ASN. En tant qu'expert, il ajoute être serein compte tenu de l'ensemble du travail effectué.

A l'issue de cette seconde présentation, M. Roger SPAUTZ souhaite connaître les composants les plus touchés par les irrégularités.

M. Emmanuel LEMAIRE répond qu'aucune pièce n'est plus touchée qu'une autre, et qu'à l'échelle d'une unité de production, les mêmes constats ont été faits.

M. Roger SPAUTZ s'interroge par ailleurs sur l'existence potentielle de problèmes similaires dans d'autres usines.

M. Emmanuel LEMAIRE répond qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir, et qu'aucun signe n'a amené EDF à déployer le même type d'approche dans d'autres usines.

Mme la Vice-Présidente conclut la réunion en remerciant les membres pour leur participation et en rappelant la prochaine réunion publique de la CLI, le 16 octobre 2018 à 14h, au Département de la Moselle à Metz.

Elle lève la séance à 15h37.